

## L'information sur les différents modes de garde

La connaissance des différentes solutions de mode de garde passe en premier lieu par la connaissance personnelle et le bouche à oreilles (55%). Ensuite, les principales sources d'informations sont la CAF (29%), les relais d'assistantes maternelles (25%) et les mairies (25%). Si la majorité des parents juge l'obtention de ces informations plutôt facile, il s'avère qu'accéder à **des renseignements sur la garde à domicile et sur les aides financières reste difficile**, respectivement pour 34% et 53% des parents.



Rechercher un mode de garde adapté aux besoins peut-être pour les parents un véritable casse-tête et aboutir à une forme de conciliation « par défaut ». Notamment, certaines mères s'arrêtent de travailler n'ayant d'autres solutions de garde envisageables, et inversement, d'autres continuent leur activité pour des raisons financières, mais auraient souhaité s'arrêter au moins momentanément.

**Des solutions sont à trouver,  
notamment pour concilier vie professionnelle et vie familiale.**

Enquête complète (110 pages) consultable sur le site de l'UNAF : [www.unaf.fr](http://www.unaf.fr)  
(réalisée en juin 2008)

**Union Départementale des Associations Familiales de l'Isère**

2 rue de Belgrade, 38000 Grenoble

[udaf38@wanadoo.fr](mailto:udaf38@wanadoo.fr) 04 76 50 93 92

Contact : Marie Catrice, chargée de communication

*Mdaaf*  
isere

## Modes de garde de la petite enfance en Isère : Les stratégies des familles



### Etude

réalisée par l'Observatoire  
de la Vie Familiale de l'Isère



isère  
Conseil Général  
Plus proche de vous!

ALLOCAIONS  
FAMILIALES  
Caf  
Grenoble  
Vienne

*Mdaaf*  
isere

## L'enquête de l'Observatoire de la Vie Familiale de l'Isère

L'étude a été conduite en partenariat entre le Conseil général de l'Isère, les Caisses d'Allocations Familiales de Grenoble et Vienne et l'Union Départementale des Associations Familiales de l'Isère (U.D.A.F. isère) selon les principes édictés par la Commission Nationale Informatique et Libertés (C.N.I.L.).

L'étude porte sur 1600 familles représentatives de la population iséroise ayant au moins un **enfant de moins de 3 ans** et s'intéresse aux difficultés que les familles rencontrent pour leur garde.

### En Isère : le choix d'un mode de garde externe

**36 % des parents assurent eux-mêmes la garde de leurs enfants** de moins de 3 ans contre 61 % pour l'ensemble de la France.

Pour les 64% de parents qui ont recours à un mode de garde externe, leur choix se tourne majoritairement vers un mode de garde rémunéré et individuel, l'assistante maternelle (pour 41% des parents). La crèche collective étant utilisée par 10% des parents.

### Les grands-parents, un soutien indéniable pour les parents

La garde par les grands-parents est une solution de dépannage pour 19% des familles en tant que mode de garde complémentaire. Les raisons de ce choix sont l'élément financier et la confiance que leur donne les parents. Leur rôle dépasse la « garde » et tient une place significative dans l'éducation, l'affectif, la transmission. La proximité n'est pas un élément décisif.



## La place prépondérante des mamans

L'organisation familiale repose surtout les mères qui à la naissance, sont nombreuses à cesser, au moins temporairement, ou à diminuer leur activité professionnelle pour s'occuper de leurs enfants en bas âge (54% ont pris un congé parental contre 18% qui ont continué à travailler à temps plein). **Les horaires du mode de garde non adaptés aux horaires de travail** en sont une raison.

Ce sont les mères les moins qualifiées et celles à la tête de familles nombreuses qui renoncent le plus souvent à travailler.

De plus, dans le cas de familles avec plusieurs enfants et donc une fréquentation de lieux différents (crèche, école, collège...), les pères participent davantage à l'organisation.

### Les critères du choix

Dans la grande majorité des cas, c'est la solution « la plus bénéfique » pour l'enfant qui a guidé le choix des parents. Vient ensuite la raison pratique surtout pour les familles ayant une assistante maternelle (horaires adaptés, accueil d'enfant malade, proximité), puis la raison financière en 3ème position. La crèche collective demeure **le mode d'accueil le plus convoité**.

### Les difficultés, l'absence de choix

**35% des parents** n'ont pas recours au mode de garde qu'ils souhaitent.

Lorsque les choix des familles n'ont pu être respectés, cela est dû au manque de places en structures collectives (pour 64% des parents qui auraient aimé avoir ce mode de garde), au manque de structures collectives (31%), aux horaires de garde inadaptés aux horaires de travail (20%) et enfin à des raisons financières (12%).

**La question de l'offre de garde se pose donc réellement pour les parents, contraints de choisir un mode de garde par défaut.**